

LAMPADAIRES DE RUE DÉFECTUEUX

L'automne est une saison où surviennent plus fréquemment des bris sur les lampadaires en raison des variations de température. Les habitants sont un atout précieux pour nous indiquer ceux visés par un trouble ou un bris.

Pour nous informer d'un problème, notez le numéro du poteau (si vous le pouvez) et contactez-nous : 02.33.88.78.20 ou mairie.brettevilleensaire@orange.fr

Les travaux à effectuer seront transmis à une entreprise externe pour réparation dans les trois semaines suivant votre appel.

NUISANCE AVEC LES ANIMAUX

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

COVID-19 : DANS LES COULISSES DE LA GESTION DE LA CRISE

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, NOTRE QUOTIDIEN EST SUBORDONNÉ À L'ACTION DU GOUVERNEMENT DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE LA COVID-19.

Notre rôle ?

Décliner et orchestrer les décisions étatiques à l'échelle de notre commune et en informer les administrés.

Et concrètement, comment cela se passe ?

Depuis le mois de mars, à l'issue de chaque intervention du Président de la République ou du Premier Ministre, la cellule de crise de la Mairie de Bretteville est activée : il s'agit de la phase préparatoire qui consiste à décrypter et retranscrire les mesures annoncées, en répondant aux questions suivantes : qui ? quand ? comment ? et ce, dans les plus brefs délais. En parallèle, les services de la Préfecture transmettent aux collectivités les supports législatifs (lois, décrets d'application et arrêtés préfectoraux) indispensables à la mise en œuvre des mesures annoncées.

De manière concomitante, les services se mobilisent, selon leur domaine de compétence, afin de procéder à la rédaction des arrêtés du Maire (fermeture des établissements publics, réouverture, nouvelle fermeture...) des protocoles sanitaires associés et adaptés au contexte local (écoles, restauration scolaire, cimetière, aires de jeux...) suivant des règles sanitaires détaillées. Selon les annonces, le fonctionnement de tous les services peut être impacté : les écoles, le service associations, le CCAS, l'accueil de la Mairie ou encore les services techniques.

Il ne s'agit pas d'imposer telle ou telle restriction, tel ou tel protocole mais bien d'engager un travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs du territoire afin d'assurer une continuité de service public en toute sécurité sanitaire. Et ce n'est qu'une fois ce travail accompli que la phase communication auprès des administrés s'opère. Les valeurs de l'institution et du service public en général ne nous concèdent pas la possibilité de diffuser des fake news ou toute autre information relayée par les médias, dont nous n'aurions pas au préalable contrôlé la véracité. C'est la raison pour laquelle il existe un décalage entre les actualités télévisuelles, numériques et la communication de la commune.

Dans les coulisses de la gestion de la crise, il faut être attentif, réactif et adaptable à une situation qui évolue en permanence. C'est la crise sanitaire qui actuellement oriente nos organisations et le déploiement de nos ressources pour faire face aux besoins de la population tout en préservant la santé de chacun d'entre nous.



JE ME PROTÈGE,
JE PROTÈGE LES AUTRES

JE TÉLÉCHARGE L'APPLICATION
MOBILE :



#Tous
AntiCovid



Pour toutes questions
sur le COVID-19

0 800 130 000

ouvert 24h/24 et 7j/7

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 48

DÉCEMBRE 2020



✓ Le Mot du Maire
✓ Informations diverses

Page 1
Page 2-3-4

Le mot du maire

Je finis l'année 2020 comme vous, sans un seul regret, « *Annus horribilis* » comme disait la reine Elizabeth II pour parler de 1992.

Soyons solidaires pour les mois à venir, continuons de nous protéger les uns les autres. L'histoire retiendra comment la gestion de cette crise a été menée, il est trop tôt pour juger, **Avant de savoir on ne sait pas.**

J'écris ces mots sans être sûr que le Père Noël passera bien dans tous les foyers avec « ses joujoux par milliers », nous avons pourtant tous besoin de moments de bonheur et de partage en famille pour tourner les dernières pages de 2020.

Le 18 décembre, avec plusieurs élus, nous avons partagé le repas de Noël à la cantine avec les enfants, leurs mines réjouies lors de l'arrivée du Père Noël valent tous les discours.

Le 22 janvier 2021 sont prévus les vœux du Maire dans la salle polyvalente, ce rendez-vous est important car c'est une première pour l'équipe municipale et pour moi à titre personnel. Mais je ne suis pas encore certain que nous pourrions organiser cette cérémonie.

Passez de bonnes fêtes et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures ...

Jean Paul MAZE

Joyenses Fêtes



Site internet : www.bretteville50110.fr

Facebook : Mairie de Bretteville – 50110



Panneau Pocket : Bretteville



INFORMATIONS DIVERSES



DOSSIERS DE SUBVENTION

Associations Brettevillaises, vous avez jusqu'au 31 janvier 2021, dernier délai pour transmettre vos dossiers de subvention. Afin de faciliter cette démarche, la collectivité propose un formulaire de demande de subvention, disponible au secrétariat de la Mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, la Mairie se tient à votre disposition au : 02.33.88.78.20 ou mairie.brettevilleensaire@orange.fr

JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNE (JDC)

Les journées « JDC » en présentiel sont suspendues et ce jusqu'à nouvel ordre. Néanmoins, afin de poursuivre l'activité, un dispositif JDC en ligne est mis en place depuis fin Novembre 2020.

L'ensemble des informations utiles sont sur le site : www.jdc.fr

Rappel : tout jeune de 16 ans doit se faire recenser en Mairie, muni de sa carte d'identité et du livret de famille de ses parents.

CAMPING-MUNICIPAL

La commission administrative du camping a décidé la vente de sept de ses mobil-homes (sur huit) sur le camping municipal du Fort.

Désormais, notre camping municipal accueillera du 1^{er} avril au 30 septembre, les résidents à l'année, possédant leur propre mobil-home, et les gens de passage (camping-car, caravane, van, tente).

Actuellement, un « coup de jeune » est réalisé dans les sanitaires et le bureau d'accueil.

ILLUMINATIONS DE NOËL 2020

Groupe scolaire, le vendredi 4 décembre 2020.



ENQUÊTE DÉCHÈTERIES DU COTENTIN

Le Cotentin est doté de 15 déchèteries héritées des anciennes collectivités qui composaient notre territoire.

En 2021, le fonctionnement du réseau de déchèterie du Cotentin doit évoluer pour répondre aux besoins de ses usagers.

Aussi, le Cotentin propose à l'ensemble des habitants du territoire de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire anonyme et confidentiel et ainsi les aider à mieux appréhender leurs attentes.

Le questionnaire « papier » est à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Il est également accessible sur internet :

<https://lecotentin.fr/les-decheteries-sadaptent-donnez-nous-votre-avis>

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (M.A.M.)

Les locaux de la maison d'assistantes maternelles sont disponibles et prêts pour accueillir une nouvelle équipe. Pour tous renseignements, veuillez contacter la Mairie au 02.33.88.78.20 ou mairie.brettevilleensaire@orange.fr

RENTREZ VOS POUBELLES !



Des rues et des trottoirs entretenus, un patrimoine naturel important, concourent à la qualité de notre espace de vie... mais des poubelles indésirables qui traînent, salissent ce que nous avons à cœur de garder propre. C'est pourquoi les poubelles ne doivent être sorties que le soir précédent le jour de collecte et être ramassées aussitôt que les bennes de ramassages sont passées.

Jour de collecte : le mardi.

LISTE DES GÎTES, MEUBLÉS DE TOURISME

Afin de mettre à jour, sur le site internet de la commune, la liste des personnes proposant des hébergements de tourisme sur la commune, il vous est demandé de vous signaler au secrétariat de la Mairie au 02.33.88.78.20 ou par mail à mairie.brettevilleensaire@orange.fr

NOËL À L'ÉCOLE

Le vendredi 18 décembre 2020, le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'école.

